TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION
par Carla NAGELS et Charles-Eric CLESSE

TITRE I

LES SENTIERS ÉTROITS DU RECEL ÉLARGI
par Michel Claise

Considérations liminaires 7

I. – Étendue des comportements illicites 8

II. – L'infraction est principale et non accessoire 9

III. – L'auteur de l'infraction en amont peut être son propre blanchisseur 10

IV. – L'implication des coauteurs et complices et ses conséquences dans leur patrimoine en termes de confiscation 10

TITRE II

LE VOLET PRÉVENTIF ANTI-BLANCHIMENT
OU LE DIFFICILE ÉQUILIBRE ENTRE
L'EX ANTE ET L'EX POST
par Arnaud Lecocq

Considérations liminaires 13

I. – Première période : la création 14

II. – Seconde période : *Roma die uno non aedificata est* 17

III. – Troisième période : l'émotion signe de rupture 20

IV. – Quatrième période : *media tempestas ou medium aevum* 23

Conclusion : vers une Renaissance nécessaire ? 29

Bibliographie 30

TITRE III

LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX : INFRACTION TRADITIONNELLE OU INSTRUMENT DU CONTRÔLE SOCIAL POST-MODERNE ?

par Stefan Braum

Introduction 33

I. – Le cadre légal européen et comparatif : L'élargissement du champ d'application et l'érosion des principes constitutionnels du droit pénal 34

1. Les directives applicables 34

2. Les propositions d'une quatrième directive et d'un règlement anti-blanchiment 37

II. – Le contrôle social – le bilan actuel des poursuites du blanchiment des capitaux en Belgique 39

III. – Ni répressif, ni préventif : Le contrôle social post-moderne 43

Bibliographie 44

TITRE IV

LES LIMITES DE L'ACTION JUDICIAIRE POUR LUTTER CONTRE LA CROISSANCE DES ORGANISATIONS CRIMINELLES PAR LE BLANCHIMENT

par Jean-François Godbille

Introduction 47

I. – Analyse du fait pénal : critères d'incrimination 53

1. Comment appréhender un processus essentiellement économique et fluide du recyclage de l'argent criminel ? 53

2. Première étape : L'incrimination d'un comportement 55

A. Quels auteurs ? Quels actes ? 55

B. Qui sont les blanchisseurs ? 56

C. Quels sont les actes délictueux ? 57

3. Deuxième étape: la sanction recherchée... L'élimination des « capitaux pollués » 62

A. Quel est l'objet du blanchiment à confisquer ? 62

B. La confiscation obligatoire se fait sans considération de propriétés .. 66

C. Les saisies permettant les confiscations 70

Conclusion 72
Bibliographie 74

TITRE V

LA POLICE : ENQUÊTER AUTOUR DE L'ARGENT SALE

par Alexandre Deloyer

I. – Lutter comme policier contre l'argent sale 77
II. – À quoi servent les paradis fiscaux ? 81
1. Les sociétés *off-shore* 81
2. Une « fondation », dite « *trust* » en droit anglais ou « fiducie » en droit français 82
III. – Les autres visages du blanchiment d'argent 82

TITRE VI

LA LUTTE PRÉVENTIVE CONTRE LE BLANCHIMENT

par Jean-Claude Delepière

Introduction 85
I. – Un peu d'histoire 88
II. – Les Cellules de renseignements financiers (CRF) 90
III. – La Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF) 94
IV. – L'apport des CRF et de la CTIF 95
V. – Les enquêtes judiciaires 96
Conclusion 98

TITRE VII

DE L'OPÉRATION ATYPIQUE À L'OPÉRATION SUSPECTE, VOTRE BANQUIER VOUS SURVEILLE...

par Christian Berden

Introduction 101
I. – L'identification formelle des partenaires commerciaux 101
II. – L'identification économique des partenaires commerciaux 103

III. – L'identification des personnes politiquement exposées 106
IV. – L'évaluation de la relation bancaire 107
V. – L'acceptation des clients 107
VI. – La mise en place des contrôles 108
VII. – L'analyse des opérations atypiques 110
VIII. – L'obligation de faire rapport 111
IX. – Les obligations mises à charge des banques sont-elles raisonnables ? 112
X. – Les obligations mises à charge des banques sont-elles efficaces ?. 113
Conclusion 114

TITRE VIII

POLICING THE MONEY

par Antoinette Verhage

Introduction 117
I. – La chaîne LBC 118
II. – Méthodes et conception 122
III. – Le système LBC en Belgique : résultats 123
1. La marge de discrétion du système LBC et le *compliance officer* 123
2. Transactions suspectes 126
A. Détection et prévention 126
B. Investigation : d'atypique à suspecte 129
C. Signalement 130
D. Conséquences pour le client ? 131
3. Le fonctionnement du « complexe » LBC 132
4. Le secteur de la conformité comme vecteur d'investissement 134
5. La référence de la conformité à l'échelle mondiale : diversité dans la mise en œuvre 135
A. Considérations liminaires 135
B. Quel degré de diversité ? 138
C. Les revers de la diversité 140
Conclusion 142
Bibliographie 145

TITRE IX

LA LUTTE CONTRE L'ARGENT SALE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

par Anthony Amicelle

Introduction 149

I. – Retour sur les fondements de la mobilisation européenne et internationale 152

1. L'articulation contemporaine de deux objectifs politiques 152

2. Les conditions d'émergence de la législation européenne contre le blanchiment de capitaux 154

3. Coexistence de différentes grilles de lecture bureaucratiques sur l'argent sale 158

II. – Des relations finance-sécurité sous tension dans le domaine opérationnel 160

1. Le modèle britannique de surveillance financière 160

2. Entre dépendance informationnelle et exigences de confidentialité 162

III. – Un malentendu autour du risque d'argent sale 166

1. Risques « sociétaux » et risques « institutionnels » 166

2. Un système de tensions intériorisé 168

3. Fichiers de suspects et droits fondamentaux 171

Conclusion 173

Bibliographie 175

TITRE X

CONCLUSIONS

par Jean Spreutels

I. – Nécessité 183

II. – Légitimité 183

III. – Originalité 184

1. Dimension internationale 185

2. Mobilisation du secteur privé 187

3. Approche multidisciplinaire 188

4. Emergence des cellules de renseignements financiers 189

IV. – Difficulté 192
Et pour conclure ? 194

Liste des souscripteurs 197